

CHAMBRE SYNDICALE DES EMPLOYES ET CADRES C.G.T. - FORCE OUVRIERE

des organismes de Sécurité Sociale et allocations familiales de la région Ile-de-France

3, rue du Château d'Eau 75010 PARIS - $5^{\rm ème}$ étage - Bureau 532 Tél. 01 42 02 26 79 / Fax 01 42 02 61 38 / ch.synd.fossafrp@wanadoo.f

Motion de soutien

Cela fait maintenant plusieurs mois que les guadeloupéens avec leurs organisations syndicales dont l'UGTG manifestent, entre autres revendications, contre l'obligation vaccinale faite aux soignants, contre la pass sanitaire et pour exiger l'ouverture de négociations.

Déjà à plusieurs reprises des syndicalistes ont été arrêtés. Une nouvelle fois ce jeudi 30 décembre, lors d'une manifestation pacifiste à Pointe à Pitre, la préfecture a ordonné usage de la violence et ciblé le leader de l'UGTG et porte-parole du LKP Elie Domota. La violence des images témoigne de la volonté de réprimer du gouvernement plutôt que de répondre aux revendications par la négociation.

Celui-ci a été conduit au commissariat, mis en garde à vue par le procureur et libéré 4h après sous la pression d'une importante manifestation. A sa sortie, il lui a été notifié sa convocation au tribunal correctionnel pour le 7 avril 2022.

Comme le déclare son syndicat l'UGTG, c'est une « pure provocation » destinée à faire peur à la population, alors qu'Elie Domota avait adressé une demande d'ouverture de négociations pour faire état de propositions.

Pour la Chambre syndicale des employés et cadres Force Ouvrière des organismes de Sécurité sociale d'Île de France, ça suffit !! Un cran de plus a été franchi par le gouvernement dans la provocation, l'usage de la violence institutionnelle contre les travailleurs, les citoyens et leurs leaders.

A bas la répression!
Abandon des poursuites contre Elie Domota!
Les syndicalistes ne sont pas des criminels!
Respect des libertés démocratiques!